



**Un examen initial minutieux : indispensable avant toute mise sur le marché de la venaison !**

Depuis la mise en place du « Paquet Hygiène » (réglementation européenne sur l'hygiène de toutes les denrées alimentaires), tout chasseur qui met sur le marché des carcasses d'animaux tués à la chasse est responsable de la qualité sanitaire des carcasses qu'il cède.

La réalisation d'un examen initial des carcasses mises sur le marché, par un chasseur ayant suivi une formation dispensée par la FDC, est obligatoire dans les cas suivants :

- remise à un commerce de détail local fournissant directement le consommateur final
- remise à un établissement de traitement du gibier sauvage agréé
- cession dans le cadre d'un repas de chasse ou d'un repas associatif

Dans les autres cas (remise directe à un consommateur final et autoconsommation), il est toujours recommandé.

Cet examen initial consiste à observer minutieusement le corps et les viscères de l'animal qui vient d'être chassé et éviscéré afin d'écartier de la consommation les carcasses pouvant présenter un risque sanitaire pour le consommateur. Cela est d'autant plus important que contrairement au bétail, qui est abattu et éviscéré au sein d'un abattoir, l'observation des viscères par les services vétérinaires d'inspection n'est pas possible pour le gibier !

Les chasseurs formés à l'examen initial et disposant d'une attestation de formation se procurent les fiches d'accompagnement du gibier sauvage auprès de la FDC afin d'y reporter leurs constatations. Ces fiches doivent accompagner les carcasses jusqu'à leur destination finale, afin d'assurer une parfaite traçabilité.

Un nouveau modèle de fiche d'accompagnement, validé par le Ministère de l'Agriculture est disponible auprès de votre FDC. L'ancien modèle, toujours en circulation, reste cependant valable jusqu'au 30 juin 2021. Après cette date, ils ne pourront plus être utilisés.

# COMMUNICATION AUX CHASSEURS

## Réglementation

### Mise sur le marché de venaison

SANITAIRE / VENAISON

Exemplaire N°1 : à remettre au destinataire final du gibier

#### FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DU GRAND GIBIER

Une seule fiche par espèce, par date de chasse et par destinataire



##### CIRCUIT DES CARCASSES EN PEAU

Les carcasses doivent être rapidement mises au froid positif et conservées entre 0 et +7°C tout au long de leurs mouvements.

<b>A DÉTENTEUR INITIAL DU GIBIER</b> (Chasseur, association de chasse, structure professionnelle de chasse...) NOM : ..... Prénom : ..... Tél. : ..... Mail : ..... Signature : .....	<b>B CENTRE DE COLLECTE</b> NOM (responsable) : ..... Adresse : ..... Tél. : ..... N° attribué par DDecPP : ..... Date de réception de la carcasse : ___/___/___ Signature : .....	<b>C COLLECTEUR PROFESSIONNEL</b> uniquement à destination d'un atelier de traitement du gibier NOM (entreprise) : ..... Adresse : ..... Tél. : ..... N° attribué par DDecPP : ..... Date de réception de la carcasse : ___/___/___ Signature : .....	<b>D DESTINATION FINALE DU GIBIER</b> NOM : ..... Adresse : ..... Tél. : ..... <input type="checkbox"/> Atelier de traitement <input type="checkbox"/> Cession à un consommateur final <input type="checkbox"/> Commerce de détail <input type="checkbox"/> Repas de chasse, associatifs <input type="checkbox"/> Autre : .....
---	--	--	---

##### EXAMEN INITIAL DES CARCASSES EN PEAU ET DES ABATS (Tube digestif, abats rouges, tête...)

Commune de mise à mort : ..... Date de mise à mort : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Espèce : Sanglier  Cerf  Chevreuil  .....

Identification	Sexe (M/F)	Heure de mise à mort	Heure	Espèce/Chasse	Lieu	Absence d'anomalie										Description de l'anomalie (envoyé de photos possibles)	
						Tête/Carcasse	Organes rouges	Tube digestif	Autres	Autres	Autres	Autres	Autres	Autres	Autres		Autres
N° 1						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N° 2						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N° 3						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N° 4						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N° 5						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N° 6						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N° 7						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N° 8						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N° 9						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N° 10						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

##### RECHERCHE TRICHINE

Sangliers pour commerce de détail et repas de chasse ou repas associatifs

A remplir par le détenteur initial

Laboratoire agréé	Prélèvements
NOM : ..... Adresse : .....	Site de prélèvement : <input type="checkbox"/> Langue <input type="checkbox"/> Diaphragme <input type="checkbox"/> Membre antérieur

A remplir par le laboratoire

##### Résultats

(à retourner au détenteur du gibier (A))

Prélèvement(s) arrivé(s) le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Résultat émis le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Absence de larves de trichine pour tous les échantillons

Présence de larves de trichine pour (N° identification) : .....

Signature : .....

EXAMINATEUR INITIAL	NOM : ..... N° d'attestation : .....	Mail : ..... Tél. : .....	Date : ___/___/___ Heure : .....
---------------------	---	------------------------------	-------------------------------------

Je certifie que les carcasses en peau examinées peuvent être mises sur le marché. Signature : .....



#### FICHE D'ACCOMPAGNEMENT DU GIBIER

Une seule espèce animale par fiche, petit ou grand gibier

Exemplaire N°1 destiné à l'examineur initial

<b>A L'EXAMINATEUR INITIAL</b> (Personne formée à l'examen initial ayant établi cette fiche) NOM : ..... Prénom : ..... N° d'attestation : ..... Signature de l'examineur : .....	<b>B LE PREMIER DÉTENTEUR DU GIBIER</b> (Chasseur, société de chasse ou association de chasseurs...) NOM : ..... Prénom : ..... Adresse : ..... Signature du détenteur : .....	<b>C LA DESTINATION DU GIBIER</b> <input type="checkbox"/> Atelier de traitement <input type="checkbox"/> Centre de collecte <input type="checkbox"/> Commerce de détail <input type="checkbox"/> Repas de chasse, associatifs NOM : ..... Adresse : ..... Tél. : .....
<b>D1 GRAND GIBIER UNITAIRE</b> Espèce : ..... Lieu de mise à mort : ..... Date et heure de l'examen initial : jour/mois/année/heure Date de mise à mort : jour/mois/année Identification du ou des animaux : N° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 Anomalies constatées sur : organes rouges, tube digestif, carcasse Codes anomalies : C = Anomalie cœur, F = Anomalie foie, P = Anomalie poumon, etc. Pas d'anomalie pour aucun des animaux listés sur le cadre D1		
<b>D2 PETIT GIBIER PAR LOTS</b> Espèce : ..... Lieu de mise à mort : ..... Date de mise à mort : jour/mois/année N° du lot : ..... Nombre d'animaux : ..... Pas d'anomalie pour aucun des animaux listés sur le cadre D2		
<b>D3 L'EXAMEN INITIAL DU PETIT GIBIER</b> Pas d'anomalie pour aucun des animaux listés sur le cadre D2 Anomalies petit gibier : ..... Commentaires éventuels : .....		
<b>D4 RECHERCHE TRICHINE</b> (sangliers pour commerce de détail et repas de chasse ou associatifs) Nom et adresse du laboratoire : ..... Résultats à retourner à (nom et adresse du fax) : ..... Prélèvement réalisé sur le lieu de chasse par : <input type="checkbox"/> examinateur <input type="checkbox"/> détenteur Absence de larves de trichine pour tous les échantillons Présence de larves de trichine pour : ..... Signature du responsable de laboratoire : .....		

Nouvelle fiche valable jusqu'au 30 juin 2021



**Recensement des chambres froides accueillant des carcasses destinées à la mise sur le marché : formulaire de déclaration**

Dès lors que le gibier est stocké après une journée de chasse dans un local réfrigéré en vue d'être remis à un consommateur final, à un commerce de détail, à un atelier de traitement du gibier par l'intermédiaire (ou non) d'un collecteur professionnel, le local qui sert à cet entreposage des carcasses doit être déclaré en tant que « centre de collecte ».

Cette obligation n'est pas nouvelle, mais est plus ou moins appliquée sur le terrain. Dans un contexte de commercialisation croissante des venaisons, il est important de se mettre en règle ! D'autant plus que les mesures qui s'appliquent aux centres de collecte sont simples et déjà appliquées par tous :

- veiller à la température et à la propreté du local par des nettoyages réguliers,
- protéger les carcasses des nuisibles (rongeurs),
- conserver une trace des carcasses entreposées (carnet à souche d'examen initial)... La congélation y est par ailleurs interdite.

Pour effectuer la démarche, il y a deux possibilités :

Démarche par voie postale : Pour les associations de chasse ne disposant pas de N° de SIRET, la déclaration peut se faire en adressant le Cerfa 13984 directement à la DD(ec)PP du département.

Démarche en ligne : Pour les associations de chasse disposant d'un N° de SIRET, la déclaration d'activité peut se faire en complétant le formulaire accessible via le site « Mes démarches » du ministère de l'agriculture :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/association-ou-organisation-de/assurer-une-activite-de-76/article/preparer-ou-vendre-de-denrees-276>